

à introduire dans l'école, l'inspecteur de l'arrondissement, le maire, le curé, le délégué, tous ceux enfin qui peuvent nous éclairer sur ce qu'il y aurait à faire. Il convient d'ailleurs de ne rien entreprendre sans s'être concerté avec l'autorité dont on doit, avant toute chose, avoir l'approbation. Le maire, en outre, peut prendre quelques mesures pour secouer nos efforts, et le curé, de son côté, peut nous aider puissamment au moyen de quelques avis adressés aux parents.

Ceci réglé d'un commun accord, quelques dispositions matérielles doivent précéder l'ouverture de la classe.

Quand le changement d'instituteur a lieu, comme cela se pratique en général, aux vacances de la fin de l'année scolaire, aux vacances de Pâques, la fermeture de l'école pendant ces jours de congé se prête très-bien à ces dispositions. Mais quand les circonstances forcent à faire ce changement dans le cours de l'année, il serait à désirer qu'il y eût quelques jours d'intervalle entre le départ de notre prédecesseur et notre prise de possession de l'école. Cet intervalle serait employé à tout nettoyer et à tout mettre en ordre dans la classe ; car il arrive rarement que l'indiscipline et la mauvaise tenue d'une école ne soient pas accompagnées d'un défaut d'ordre et de propreté.

Il est donc indispensable que, dès le premier jour, les enfants, en mettant le pied dans l'école, soient frappés du nouvel aspect des choses. Il faut les convaincre par cet aspect qu'en changeant de maître, ils vont changer de discipline. A l'instant, la crainte mêlée de respect, qui s'empare toujours des enfants à la vue d'une personne inconnue, agit sur eux et leur fait sentir instinctivement que la chaîne des anciennes habitudes est rompue. Ils comprennent qu'un nouvel ordre de choses commence ; ils ne savent pas encore lequel, mais ce n'est plus l'ancien ; cela suffit, l'effet est produit. Il faut profiter de ce premier moment pour assurer notre empire.

Si le maire, le curé, le délégué assistent à notre installation, comme c'est l'usage, ils prononceront naturellement quelques mots pour appuyer l'effet qui résulte du changement opéré dans la tenue de la classe. On lit le règlement, on fait connaître le nouvel emploi du temps, et on annonce que désormais on s'y conformera scrupuleusement.

Il est du reste presque inutile d'ajouter qu'aucune de ces paroles ne doit être un vain mot, et qu'à dater de ce jour, une ère nouvelle doit commencer pour l'école. La ponctualité du maître à s'assujettir de tout ce que le règlement prescrit sera pour les élèves la preuve qu'ils ne pourront plus se soustraire impunément à leurs propres obligations.

Voyons maintenant le cas où l'on est en possession de l'école depuis un certain temps, au moment où l'on éprouve le besoin de la réformer.

Dans ce cas, la tâche est plus difficile, parce qu'on a toujours de la peine à amener les autres à changer la conduite qu'ils ont jusque-là tenue à notre égard. Aussi, un instituteur qui sentirait l'impossibilité de faire le bien en persévérand dans la même voie, et qui ne croirait pas pouvoir réussir à rompre avec le passé en restant dans la même commune, ferait-il bien de solliciter un changement de résidence. Il suivrait alors, dans son nouveau poste, la marche que nous venons d'indiquer.

Ce changement de résidence n'est pourtant pas indispensable ; mais il faut se persuader d'avance qu'on rencontrera plus de difficultés et qu'on aura besoin d'une plus grande force de volonté pour les vaincre.

Dans ce cas encore, il faut adopter en partie le même plan. Il est plus aisé de changer brusquement d'anciennes habitudes que de les modifier peu à peu. Le changement devra donc être préparé et avoir été annoncé ; mais il devra être complet et presque subit. Il faudra de même s'en entendre avec les autorités en les priant de nous secorder. Puis, après avoir adressé quelquefois des avis aux élèves,

après les avoir entretenus de la nécessité de changer de conduite et de la ferme intention où l'on est de renouveler la face de l'école, on annonce enfin, à la veille de quelques jours de congé ou de vacances, une nouvelle organisation de l'école et l'adoption pour la rentrée d'un règlement nouveau.

On profite alors de ces jours de congé pour faire subir à la classe une transformation aussi complète qu'il est possible, sous le rapport de la propreté, de l'ordre et de l'arrangement de tout ce qui s'y trouve. Il faut que le jour de la rentrée, l'aspect seul de la classe témoigne d'une volonté bien arrêtée de changer de système. Ce changement doit d'ailleurs être appuyé, de la part de l'autorité, de quelques-unes des mesures que nous avons conseillées plus haut. Il ne faut pas, par un amour-propre mal placé, craindre de s'entourer de secours dans une œuvre aussi délicate que la réforme d'une école.

Cependant tous ces moyens extérieurs, ces apprêts, ces discours, ces exhortations, tout cela ne serait qu'une vaine fumétagorie si les faits n'accompagnaient pas les paroles. Après avoir été lus avec solemnité, le règlement et l'emploi du temps ne doivent pas rester une lettre morte. Pour obliger les élèves, ils doivent commencer par lier le maître.

Si auparavant nous avions montré quelque relâchement, si nous nous écartions quelquefois de la règle, nous nous en montrerons dorénavant le plus rigide observateur. Nous serons, à partir de ce jour, le premier à la classe, et jamais nous ne la terminerons avant l'heure. Jamais, sous un prétexte ou sous un autre, nous ne nous dispenserons de ce qui est déterminé par l'emploi du temps. Nous deviendrons aussi sobre de punitions et de menaces que nous en étions prodigue autrefois ; mais, quand une chose est prescrite, nous tiendrons la main avec inflexibilité à ce qu'elle soit exécutée. On saura bientôt qu'il n'y a aucun moyen d'échapper ni d'ordre ou une défense, et l'on comprendra qu'il vaut mieux s'y conformer immédiatement que d'essayer une résistance inutile.

Mais, pour faire disparaître même l'idée d'une résistance, ce n'est pas assez de dompter les esprits par la vigilance et la fermeté, il faut s'attacher les cœurs. Persuadons-nous bien que jamais nous n'obtiendrons un empire durable sur les enfants si nous ne gagnons pas leur confiance et leur amour. Or, pour avoir la confiance des enfants, il faut leur en témoigner pour en être aimé, il faut les aimer soi-même.

Les enfants, dit-on souvent pour excuser l'humeur qu'ils témoignent à leur égard, les enfants sont naturellement légers et dissipés ; ils aiment à rire et à s'amuser plus qu'à travailler ; ils prennent un malin plaisir à contrarier en faisant ce qui est défendu ; ils sont d'ailleurs prompts à saisir le côté faible ou les défauts de ceux qui les dirigent, afin d'en profiter pour se dispenser du travail et de la soumission. Tout ceci est vrai, et les enfants ne sont pas, malheureusement, plus parfaits que leurs maîtres ; mais, malgré ces petits travers, les enfants sont disposés à l'amour et à la confiance : ils s'attachent à ceux qui leur témoignent de l'affection, et, quand ils aiment, ils sont prêts à tout faire pour le témoigner ; rien ne leur coûte dans ce cas, on en obtient des efforts de toute espèce.

Il ne faut pas croire, toutefois, que nous disposerossons les enfants à nous aimer, en leur disant que nous les aimons. Disons-le leur moins souvent, mais aimons-les véritablement. L'affection ne se témoigne pas par des paroles, elle se prouve par des actes. Si les enfants s'aperçoivent qu'ils nous sont à charge ; que nous les suivons ; que nous ne restons avec eux que quand nous y sommes absolument forcés ; que, ce cas excepté, nous nous détournons et nous éloignons d'eux ; que nous les rebuons quand ils s'approchent de nous pour nous questionner et nous adresser une prière ; que nous n'avons jamais une bonne parole à leur adresser, un témoignage d'amitié à leur donner ; si enfin nous ne montrons